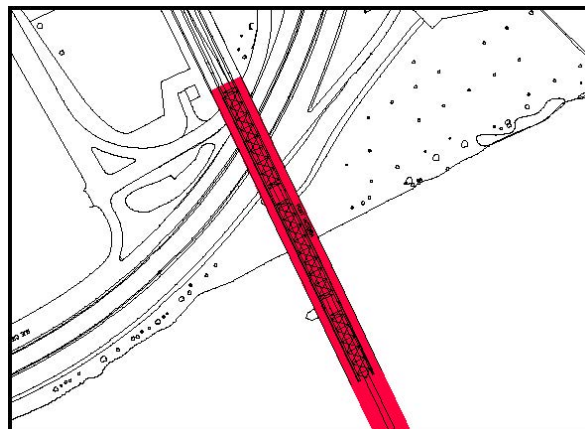

ANNEXE III
FICHES D'IDENTIFICATION DES TÉMOINS SUBSISTANTS

ANNEXE III – FICHES D'IDENTIFICATION DES TÉMOINS SUBSISTANTS

Les fiches d'identification des témoins matériels ont été numérotées et classées pour faciliter leur consultation. Les deux premiers chiffres de cette numérotation correspondent à l'unité de paysage dans laquelle on retrouve ce témoin. Le troisième chiffre indique leur ancienneté dans l'unité de paysage. Par exemple, le square Tansey porte le numéro 1.2.2 car il se trouve dans l'unité de paysage 1.2 et qu'il est le deuxième témoin à avoir été construit, chronologiquement parlant, au sein de l'unité. De plus, dans l'entête de chaque fiche, la période historique à laquelle est rattachée chaque témoin est indiquée. Ainsi, il est possible de se référer au récit historique illustré pour comprendre davantage le contexte associé à ce témoin.

Table des matières

1.1.1	Pillow, Hersey & Company Limited
1.1.2	Canadian Switch and Spring
1.1.3	Montreal Steel Works
1.1.4	Silos Redpath
1.2.1	Fiche d'éléments groupés : Maison du secteur De Condé
1.2.2	Square Tansey
1.2.3	Banque d'Épargne
2.1.1	Square Saint-Patrick
2.2.1	Bassin Wellington
2.3.1	Fiche d'éléments groupés : Composantes du canal de Lachine
2.4.1	Quai de la Pointe-du-Moulin
2.4.2	Silo n°5
3.1.1	Tunnel de Victoriatown
4.1.1	Édifice du CN (316, rue Bridge)
4.2.1	Cale sèche Tate
4.2.2	Laing Packing & Provision / Canada Packers
4.2.3	Ateliers du canal de Lachine
4.2.4	Caserne n°21
4.2.5	Ateliers et chaufferie de la Montreal Dry Docks
4.2.6	Silos Cereal Foods
4.3.1	Ferme des Sœurs Grises
4.4.1	Baraques
4.4.2	Roc irlandais
4.5.1	Station de pompage Riverside
4.5.2	Silos Canada Maltage
4.6.1	Silos Linseed Oil
4.6.2	Farine Five Roses
5.1.1	Pont Victoria
5.1.2	Poste Viger
5.2.1	Fiche d'éléments groupés : Bâtiments de l'Expo 67
5.2.2	Fiche d'éléments groupés : Œuvres d'art
5.3.1	Aménagements de l'Expo 67
5.5.1	Parc de la Cité-du-Havre



Pont Victoria, 2013 (Christophe-Hubert Joncas – Répertoire du patrimoine culturel du Québec)

IDENTIFICATION

Nom :	Pont Victoria	
Autre nom :	Pont Victoria Jubilee	
Emplacement:	À l'extrémité sud de la rue Bridge	
Arrondissement :	Sud-Ouest	
Statut patrimonial :	Fédéral :	Aucun
	Provincial :	Aucun
	Municipal :	Aucun

HISTORIQUE

Date de construction :	1854-1859
Concepteurs :	Thomas Keefer, ingénieur Alexander McKenzie Ross, ingénieur Robert Stephenson, ingénieur
Constructeur :	Peto, Brassey and Betts, ingénieurs James Hodges, ingénieur responsable du chantier
Fonction d'origine :	Pont ferroviaire
Propriétaire d'origine :	Grand Tronc
Fonction actuelle :	Pont ferroviaire et automobile

Propriétaire actuel :	Gouvernement fédéral
Principales modifications :	1897-1898 : Remplacement de la structure tubulaire par une structure en treillis métallique. 1959 : Ajout de deux ponts levants et d'un embranchement de six travées pour permettre la circulation de navires dans la voie maritime du Saint-Laurent.

ANALYSE SOMMAIRE

Description:

Dans sa stratégie commerciale, la compagnie ferroviaire du Grand Tronc doit construire un lien au-dessus du Saint-Laurent pour que son réseau puisse rejoindre un port océanique ouvert à l'année, du côté des États-Unis. Elle engage donc la firme britannique d'ingénierie Peto, Brassey and Betts pour concevoir et réaliser un pont enjambant le fleuve. Le chantier débute en 1854. Le Grand Tronc réalise ainsi le rêve de l'homme d'affaires montréalais et commissaire du port John Young qui faisait la promotion de cette idée depuis de longues années.

La conception du pont ne peut être attribué à une seule personne. En effet, l'ingénieur canadien Thomas Keefer, ayant une grande connaissance du Saint-Laurent et de son hydrographie, propose que le pont relie la Pointe-Saint-Charles à Saint-Lambert car il s'agit de l'endroit où le fleuve est moins large et moins profond. Il conçoit aussi le profil biseauté des piliers de maçonnerie renforcée pour que ceux-ci résistent de manière optimale à la poussée des glaces lors des crues printanières. De plus, sa première esquisse de pont suggère une structure tubulaire.

L'ingénieur en chef de la firme Peto, Brassey and Betts, Alexander McKenzie Ross, est celui qui est en charge de dessiner le pont fait de plaques de fer forgé boulonnées tel qu'il sera réalisé. Néanmoins, pour rassurer les investisseurs face à ce projet grandiose, on fait appel à Robert Stephenson, un autre ingénieur, qui possède une grande réputation car on lui attribue la paternité du concept de pont tubulaire, pour réviser et finaliser les calculs. La gestion du chantier est confiée à un quatrième ingénieur, James Hodges.

Le pont est ouvert à la circulation dès 1859 mais est inauguré officiellement en 1860 par le prince de Galles. Étant le plus long pont ferroviaire de la planète, il est considéré, à l'époque, comme la huitième merveille du monde. L'augmentation du trafic ferroviaire amène le Grand Tronc à modifier la structure du pont pour élargir le tablier, installer sur les piliers originaux, et mettre deux voies en parallèle encadrée par une structure en treillis d'acier en 1897-1898. Deux voies carrossables en porte-à-faux sont installées de part et d'autre de ces voies. Une d'entre elles sert au passage de tramways reliant la gare Union de Montréal, rue McGill, et la rive-sud. Le pont est renommé «Victoria Jubilee» pour souligner le jubilaire de la reine Victoria.

En 1919, la compagnie du Grand Tronc est reprise par le gouvernement car elle est sur le bord de la faillite. Elle place ses actifs, dont le pont Victoria, sous la direction de la Compagnies des chemins de fer nationaux (CN) en 1923. L'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959 nécessite de

nouvelles modifications au pont du côté de Saint-Lambert. Ainsi, deux ponts levants et un nouvel embranchement de six travées sont ajoutés pour permettre le passage de navires.

État de conservation :

Bon. Le pont sert autant au trafic ferroviaire qu'automobile.

Points d'intérêt :

Grande ancienneté.

Ouvrage d'art ayant été considéré comme la huitième merveille du monde au moment de sa construction.

Premier lien physique entre Montréal et la rive-sud.

Construction ayant confirmé le statut de plaque tournante du commerce de la ville de Montréal et ayant fait de celle-ci la métropole du Canada au XIX^e siècle.

Continuité d'utilisation dans le temps.

Précédents et comparables :



Pont ferroviaire Saint-Laurent, 2012 (Denis Tremblay – Parcours riverain, Flickr)

Le pont Saint-Laurent est construit au cours des années 1880 par le principal concurrent du Grand Tronc, le Canadien Pacifique. Traversant le fleuve à la hauteur de l'actuel arrondissement de LaSalle et de la réserve amérindienne de Kahnawake, il est conçu par l'ingénieur Charles Shaler Smith et la construction est réalisée par la Dominion Bridge Company. Les travaux s'échelonnent sur deux ans et le pont est inauguré en 1887. En 1912-1913, le tablier du pont est élargi pour accueillir la hausse de trafic ferroviaire. Les piliers tout comme les travées métalliques centrales doivent être modifiés.

ICONOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE



Premier pont Victoria, 1873 (Musée McCord)



Entrée du pont tubulaire, 1896 (Musée McCord)



Remplacement de la structure tubulaire pour une structure à treillis, 1898 (Musée McCord)



Pont Victoria Jubilee, 1897 (Musée McCord)

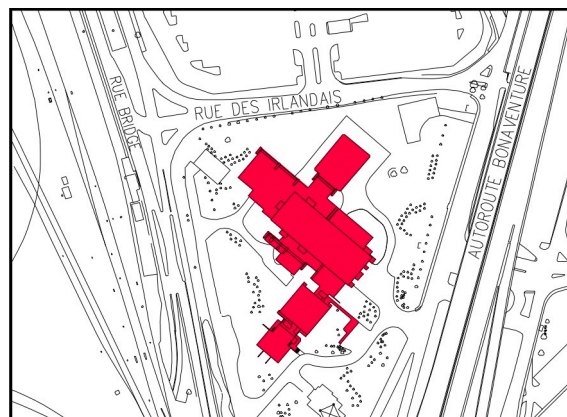


Tramway traversant le pont Victoria, 1955 (J.R. Thomas Grumley, *Montreal & Southern Counties Railway Co.*, p. 24)

SOURCES DOCUMENTAIRES

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* [en ligne]. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>

TRIGGS, S. *et al.* *Le Pont Victoria : un lien vital*. Montréal, Musée McCord d'histoire canadienne, 1992.



Poste Viger, 2016 (Lafontaine & Soucy, architectes)

IDENTIFICATION

Nom :	Poste Viger	
Adresse :	600, chemin des Moulins	
Arrondissement :	Sud-Ouest	
Statut patrimonial :	Fédéral :	Aucun
	Provincial :	Aucun
	Municipal :	Aucun

HISTORIQUE

Date de construction :	1979-1982
Concepteurs :	Longpré et Marchand, architectes

«Claude Longpré ([Montréal], 1924 – [Saint-Lambert], 2005) et Gilles Marchand (Victoriaville, 1924 – Montréal, 2000) sont tous deux formés à l'École des beaux-arts de Montréal en 1950 et s'associent en 1954 sous le nom de Longpré Marchand architectes puis s'adjoignent Irénée Goudreau. L'agence œuvre dans les domaines de l'architecture administrative, commerciale et institutionnelle, particulièrement dans les secteurs de la santé et de la recherche.

Ils réalisent par exemple le métro Berri en 1966 de même que l'infrastructure et le basilaire du Complexe Desjardins sous la direction générale de La Haye et Ouellet en 1976. De 1966 à 1978, l'agence œuvre régulièrement en partenariat avec Dobush Stewart Bourke. Plusieurs pénitenciers dont celui de Sainte-Anne-

des-Plaines en 1969 sont le fruit de cette collaboration. À Montréal, ils conçoivent la station de métro Cadillac en 1976, le centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM) de 1973 à 1976, le pavillon Rutherford de physique de l'Université McGill et le poste Viger d'Hydro-Québec qui leur vaut, en 1982, le Prix d'excellence en architecture de l'Ordre des architectes du Québec et le Prix de l'American Concrete Institute. Après 1984, Marchand et Longpré se séparent.

Particulièrement impliqué dans la profession, Marchand enseigne à l'École d'architecture de Montréal de 1956 à 1968, est nommé président de l'Ordre des architectes du Québec en 1964 et est élu comme Fellow de l'Institut royal d'architecture du Canada en 1965. Il est co-fondateur et deuxième président de l'Association des architectes en pratique privée du Québec de 1978 à 1981. De plus, il reçoit la médaille de l'Institut royal d'architecture du Canada et la médaille du Mérite de l'Ordre des architectes du Québec en 1979.» (Le site officiel du Mont-Royal - <http://ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal/concepteur/longpre-marchand-goudreau>)

Constructeur :	Schockbéton
Fonction d'origine :	Poste de transformation
Propriétaire d'origine :	Hydro-Québec
Fonction actuelle :	Poste de transformation
Propriétaire actuel :	Hydro-Québec
Principales modifications :	Non identifiées

ANALYSE SOMMAIRE

Description:

«En 1975, Hydro-Québec prévoit la construction d'une vingtaine de postes à 315-25 kV dans la région métropolitaine. [...]

Le poste de transformation Viger fait partie du projet visant à augmenter à 315 kV la capacité du réseau au centre-ville de Montréal. Ce projet comprend l'implantation d'un nouveau poste de sectionnement situé le plus près possible du centre-ville, soit le poste Viger. Il est situé à l'extrémité sud-est de l'arrondissement du Sud-Ouest de la Ville de Montréal, dans la zone industrielle du quartier de Pointe-Saint-Charles. [...] À l'époque, le poste Viger est considéré comme un élément indispensable de ce nouveau réseau. [...]

Lors de la planification du nouveau poste Viger, deux emplacements sont étudiés à proximité du pont Victoria, dans le secteur industriel de Pointe-Saint-Charles, qui est à cette époque le seul endroit près du

centre-ville à être encore accessible par des lignes aériennes à 315 kV. Mais la taille des terrains disponibles près du centre-ville est limitée. Il est alors envisagé de construire un poste blindé isolé à l'hexafluorure de soufre (SF₆). Cette technologie permet de réduire considérablement la superficie d'occupation au sol par rapport à celle d'un poste de conception traditionnelle.

La technique d'isolation au SF₆ peut aussi bien être utilisée à l'intérieur qu'à l'extérieur. Toutefois, le futur site du poste Viger se trouve à proximité de l'autoroute Bonaventure et du pont Victoria, l'une des principales portes d'entrée du centre-ville. La majorité des équipements sont alors installés à l'intérieur du bâtiment afin de garantir une meilleure intégration visuelle.[...]

À l'origine, le poste Viger ne comporte qu'un seul édifice. Toutefois, lors de l'avant-projet, d'autres besoins apparaissent qui nécessitent la construction de plusieurs bâtiments. Néanmoins, la volonté d'une conception esthétique originale s'intégrant harmonieusement dans le milieu est respectée. Pour ce faire, une équipe multidisciplinaire comprenant des conseillers en environnement, des urbanistes, des ingénieurs et des architectes est constituée. Une façon de faire novatrice qui permettra d'intégrer toutes les dimensions du projet dans une solution cohérente et harmonieuse. Aussi, la firme Longpré et Marchand Architectes conçoit un ensemble architectural composé d'un poste de sectionnement, d'un atelier d'entretien, d'un bâtiment de commande, d'une chambre des huiles et de trois portiques de béton armé.

État de conservation :

Bon. Le poste est toujours en service et fait l'objet d'un entretien régulier.

Points d'intérêt :

Au cours des années 1970, Hydro-Québec aménage plusieurs postes en milieu urbain ou périurbain. Une attention particulière est portée à l'intégration visuelle de ces nouveaux équipements. Le poste Viger, dont la construction débute en 1979, fait partie de ceux-ci. On en fait un poste intérieur isolé à l'hexafluorure de soufre (SF₆).

Les architectes Longpré et Marchand conçoivent un ensemble de bâtiments mettant en valeur les qualités plastiques et techniques du béton, rehaussé par des éléments métalliques orange. La composante la plus exceptionnelle de cet ensemble est certainement les trois portiques de béton au profil élancé servant de pylônes d'ancrage.

Le projet est récipiendaire d'un prix de l'American Concrete Institute en 1980 «pour l'originalité de l'utilisation du béton et la technique de coffrage à grande échelle» pour former les portiques d'ancrage. (Philippe Brouste, «Histoires d'Hydro-Québec – Le poste Viger», *HydroPresse*, 29 février 2016)

En 1982, il est couronné du prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec. Le jury apprécie que le projet «souligne les possibilités plastiques offertes par les bâtiments strictement utilitaires et reconnaît l'habileté des architectes comme l'attention apportée à la dimension esthétique par la Direction de l'architecture de l'Hydro-Québec.» (1890-1990, un siècle à bâtir, 1990-2090, Montréal, Corporation Architecture 1990 : Ordre des architectes du Québec, 1990, p. 18)

Précédents et comparables :



Poste Berri, 2012 (Hydro-Québec, «Intégration harmonieuse des postes», *Synthèse des connaissances environnementales pour les lignes et les postes. 1973-2013, 2013, p. 7*)

Poste Langelier, 2012 (Hydro-Québec, «Intégration harmonieuse des postes», *Synthèse des connaissances environnementales pour les lignes et les postes. 1973-2013, 2013, p. 12*)

Dès les années 1960, Hydro-Québec est préoccupé par l'intégration urbaine de ses postes de distribution électrique. Le premier répondant à ce souci est construit en 1968. Il s'agit du poste Berri dont l'apparence moderne met en valeur les qualités plastiques du béton.

Le poste Langelier, datant de 1978, est contemporain au poste Viger. Il est isolé selon le même principe que ce dernier. Comme le poste Viger, il arbore des façades de béton brut.

ICONOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE



Construction du bâtiment regroupant les équipements isolés au SF₆, 1980 («Histoires d'Hydro-Québec – Le poste Viger», HydroPresse, 29 février 2016)

Construction des portiques, 1980 («Histoires d'Hydro-Québec – Le poste Viger», HydroPresse, 29 février 2016)



Le poste Viger, 2014 (Hydro-Québec)



Poste Viger, [s.d.] (Hydro-Québec)

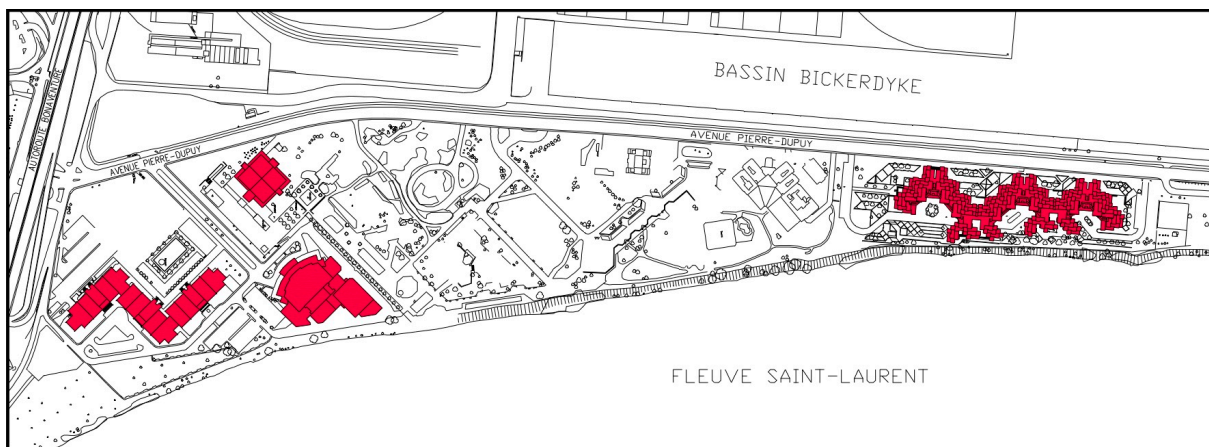
Les trois portiques de béton, 2014 (Hydro-Québec)

SOURCES DOCUMENTAIRES

BROUSTE, Philippe, «Histoire d'Hydro-Québec : Le poste Viger», *HydroPresse*, 29 février 2016.

HYDRO-QUÉBEC – TRANSÉNERGIE, *Synthèse des connaissances environnementales pour les lignes et les postes – 1973-2013. Intégration harmonieuse des postes* [document pdf], 2013.

ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC, *1890-1990, Un siècle à bâtir, 1990-2090*, Montréal, Corporation Architecture 1990, 1990.



INTRODUCTION HISTORIQUE

La jetée McKay, aménagée dans le dernier quart du XIX^e siècle pour protéger le port des embâcles, est incluse au plan directeur de l'exposition universelle, élaboré par Édouard Fiset, dès 1963. Même si à cette époque son organisation reste imprécise, il est convenu que c'est sur cette langue de terre remblayée que se trouve la porte d'entrée d'Expo 67. La Cité du Havre devient ainsi la première zone thématique, mettant en valeur le sous-thème «l'homme dans la cité».

Au début 1964, on établit à la Cité du Havre une trame orthogonale de rues et de sentiers placée à 45° par rapport à l'axe de circulation est-ouest de la jetée, l'actuelle avenue Pierre-Dupuy. Le projet Habitat 67 de Moshe Safdie, qui devait compter 950 unités et couvrir une grande partie de l'ancienne jetée McKay, est réduit à seulement 158. On décide alors de l'implanter dans le secteur est de la pointe de la Cité du Havre. L'espace laissé libre entre cette construction et les bâtiments de l'administration, de la radiodiffusion, d'Expo-Théâtre et du Musée est comblé par d'autres pavillons temporaires.

Lorsqu'Expo 67 se termine, il est annoncé que la Cité du Havre ne fera pas partie de l'exposition permanente «Terre des Hommes». Les terrains et immeubles sont distribués entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal. Les infrastructures temporaires, les pavillons thématiques et la Place d'Accueil sont démolis entre 1968 et 1970.

Arrondissement : Ville-Marie

Statut patrimonial : Immeubles appartenant au secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle «Cité du Havre» à l'Évaluation du patrimoine urbain, arrondissement Ville-Marie.



Ancien Pavillon de l'administration et de la presse, 2016 (Lafontaine & Soucy, architectes)

IDENTIFICATION

Nom usuel : Administration du port de Montréal
Autre nom : Pavillon de l'administration et de la presse
Adresse : 2100, avenue Pierre-Dupuy

HISTORIQUE

Date de construction : 1965-1966

Concepteurs : Irving Grossman, Roy Brown et Bernard Gillespie, architectes
L'architecte du pavillon Irving Grossman est reconnu notamment pour ses constructions résidentielles et ses synagogues, dans la région de Toronto. Lauréat du prix Pilkington, il part en Angleterre en tant que stagiaire en 1951, puis revient en Ontario et fonde sa firme d'architecture en 1953. Pour le pavillon de l'administration et de la presse, Grossman reçoit la Médaille Massey en 1967, l'une des plus hautes distinctions en architecture au Canada. L'ingénieur en structure du pavillon, Morden Yolles est pour sa part très présent dans l'ingénierie canadienne de l'après-guerre. Ingénieur civil formé à l'Université de Toronto's (1948), il crée la firme M.S. Yolles and Associates en 1952. Il est associé à bon nombre des réalisations des plus grands noms de l'architecture canadienne tels que Raymond Moriyama, Ron Thom, Arthur Erickson, Jack Diamond & Barton Myers. (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN,

Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Pavillon de l'administration et de la presse, p. 3)

Constructeur :	Desourdy Construction Limitée, entrepreneur
Ingénieurs conseils :	M. S. Yolles & Associates, structure R. T. Tamblyn & Associates, mécanique Jack Chisvin & Associates, électricité
Fonction d'origine :	Bureaux
Propriétaire d'origine :	Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967
Fonction actuelle :	Bureaux
Propriétaire actuel :	Administration du Port de Montréal

ANALYSE SOMMAIRE

Description :

«Le bâtiment de l'administration et de la presse possède un plan en Z, donc nous apparaît tel un assemblage de trois volumes identiques qui s'élèvent sur trois niveaux. Chaque corps possède une base rectangulaire sur laquelle sont posés en porte-à-faux les deux autres étages de même forme mais de plus grande taille, de sorte que chacune des ailes prend la forme d'une pyramide inversée. [...] La forte présence à l'extérieur des parois de béton de la structure, communes à l'intérieur du bâtiment, procure un sentiment de parfaite continuité entre l'espace extérieur et intérieur. Cet effet se trouve accentué aux portails par la présence de bas-reliefs en béton sculptés dans les murs qui encadrent les portes au-dehors et se prolongent vers l'intérieur dans le hall vitré. Chacune des ailes du bâtiment se caractérise d'ailleurs par un hall d'entrée monumental (sur deux étages à l'extérieur) qui se distingue au centre du long pan par sa volumétrie et un traitement différent des matériaux. [...]

Le bâtiment a été conçu pour être une structure permanente et repose sur des fondations de pieux Franki. La charpente est constituée de solives et de poutres en acier dont la portée varie selon l'étage, entre 50' pieds et 80' pieds. La charpente est ancrée dans des murs porteurs en béton armé à encorbellement. Les éléments de béton sont soit laissés brut de décoffrage soit texturés. À chaque étage, la travée est comblée par un mur-rideau d'aluminium anodisé composé d'une série de fenêtres rectangulaires. Le jeu des vecteurs verticaux et horizontaux que représentent les meneaux et les poutres, ainsi que l'asymétrie du plan et de la forme issue de l'encorbellement des étages, insufflent dynamisme et mouvement au bâtiment qui somme toute demeure de forme rectangulaire et de moindre élévation.» (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Pavillon de l'administration et de la presse, p. 2)*

État de conservation :

«Vu de l'extérieur, le complexe a conservé l'ensemble de ses caractéristiques d'origine. Le bâtiment est également bien entretenu. À ce titre, l'ancien pavillon de l'administration et de la presse possède une grande intégrité.» (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Pavillon de l'administration et de la presse, p. 3)*

Points d'intérêt :

«Le pavillon de l'administration et de la presse témoigne à la fois de l'envergure internationale de

l'événement qu'était Expo 67 et symbolise le réaménagement de la jetée Mackay, ainsi que l'organisation du site en vue d'accueillir les nouveaux bâtiments et les visiteurs de partout dans le monde. Il fut le premier bâtiment construit pour l'Expo, mais constituait de plus le premier contact des visiteurs avec le site. [...]

Le pavillon de l'administration et de la presse témoigne d'une recherche sur le plan de la technique, de l'esthétique et de la typologie. [...]

Par sa configuration, ce bâtiment rompt avec l'architecture traditionnelle des immeubles de bureaux, construits le plus souvent, depuis l'avènement des gratte-ciel, comme des volumes simples qui se déploient en hauteur. Le pavillon s'inscrit plutôt dans une recherche de mouvement, dans un éclatement de la géométrie orthogonale qui caractérise souvent l'architecture de l'époque. La forme particulière du bâtiment est aussi issue de recherches sur le confort des utilisateurs et l'efficacité de l'enveloppe. [...]

Le bâtiment de l'Expo est en phase avec les expérimentations avec le béton armé que font d'autres architectes à travers le pays à l'époque. [...]

*Le bâtiment de l'ancien pavillon de l'administration et de la presse est l'un des rares témoins de l'Expo qui a gardé un usage presque identique à celui d'origine. À ce titre, le bâtiment a conservé un haut degré d'authenticité.» (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Pavillon de l'administration et de la presse, p. 3*)*

ICONOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE



*Pavillon de l'administration et de la presse, 1967
(LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Pavillon de l'administration et de la presse, p. 1*)*



Expo-théâtre, 2012 (Alexis Hamel – imtl.org)

IDENTIFICATION

Nom du bâtiment : Cité du cinéma
Autre nom : Expo-Théâtre
Adresse : 2170, avenue Pierre-Dupuy

HISTORIQUE

Date de construction : 1965-1966

Concepteurs : John B. et John C. Parkin, architectes
«John Cresswell Parkin, architecte et urbaniste, est diplômé de l'Université du Manitoba (1944) et de l'Université Harvard (sous la direction de Walter Gropius). Il a été membre de l'Institut Royal d'architecture du Canada, membre de l'Association des architectes de l'Ontario et de l'Académie royale des arts du Canada. En 1972, il a reçu le grade de Compagnon de l'Ordre du Canada pour sa contribution exceptionnelle au pays. John Burnett Parkin, quant à lui, obtient un diplôme en architecture de l'Université de Toronto en 1935. Il travaille à Londres, avant de revenir à Toronto en 1937 pour fonder son agence d'architecture. Rejoint en 1947 par John C. Parkin, John B. Parkin met sur pied une firme oeuvrant dans la construction de bâtiments institutionnels, d'aéroports et d'usines, ainsi que dans l'aménagement paysager, le design d'intérieur et les techniques de construction. Au moment de l'Exposition universelle, John B. et John C. Parkin forment alors l'une des plus grandes agences d'architecture au Canada. Parmi leurs réalisations, mentionnons le terminal de l'aéroport international de Toronto (1965), la gare d'Ottawa (1966), et le Toronto Dominion Centre (1967).» (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR

L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Expo-théâtre, p. 3)*

Constructeurs :	J. Serrentino Construction Co. Ltd, entrepreneur Cimentier Francon, préfabrication du béton
Autres spécialistes :	Abe Feder, éclairage de théâtre Robert Tanner, acoustique Ben Schlanger, aménagement
Fonction d'origine :	Théâtre
Propriétaire d'origine :	Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967
Fonction actuelle :	Salle de production et de tournage cinématographique
Propriétaire actuel :	Mels studio et postproduction S.E.N.C.
Autres occupants significatifs :	Ministère des Affaires culturelles du Québec (1968-1986)

ANALYSE SOMMAIREDescription :

«L'Expo-Théâtre était destiné à accueillir les spectacles populaires et les festivals de films pendant l'Expo. Avec une capacité de 1350 places à l'orchestre et 650 au balcon, l'Expo-Théâtre était complémentaire à la Place des Arts où il était prévu d'accueillir les événements d'envergures. Si le théâtre fut construit en tant que bâtiment temporaire avec des matériaux économiques, des modifications mineures permettant de le rendre permanent furent prévues dès sa conception.» (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Expo-théâtre, p. 1)*

«La forme du bâtiment de l'Expo-Théâtre exprime clairement son programme. Il se compose de deux volumes qui s'interpénètrent : à l'arrière, un volume rectangulaire étroit mais très haut, prévu pour les espaces de services de la scène, et à l'avant, un volume se déployant en éventail et se terminant en un arc de cercle de 50 pieds de long, prévu pour abriter la salle. L'entrée principale du théâtre est soulignée par une imposante marquise.» (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Expo-théâtre, p. 2)*

État de conservation :

«Vu de l'extérieur, le complexe semble avoir conservé sa configuration d'origine. Aucune des modifications effectuées pour renforcer la structure ou corriger certaines déficiences n'altèrent sa forme générale. Le programme initial peut toujours être lu dans les volumes du bâtiment. Soulignons toutefois les modifications apportées à la composition de la façade principale avec l'enlèvement des baies vitrées, l'épaississement des pilastres et le crépissement des blocs de béton. Ajoutons également que l'organisation interne du bâtiment a beaucoup changé depuis sa conception, dont les modifications effectuées en vue de convertir le théâtre en lieu de production cinématographique. Dans l'ensemble, le bâtiment a donc perdu une grande part de son intégrité.» (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Expo-théâtre, p. 3)*

Points d'intérêt :

«Dès son inauguration, l'Expo-Théâtre suscite un intérêt marqué. Faisant concurrence à la Place des Arts, il accueille une grande variété de spectacles, de festivals et de films, notamment grâce à la configuration de sa salle qui permet de modifier son utilisation en fonction du moment de la journée et du type d'usage.

L'Expo-Théâtre contribuera de façon substantielle à l'effervescence de la scène culturelle de la ville. Après l'Expo, la salle poursuivra sa vocation jusqu'en 1986 en accueillant ponctuellement des événements tels que les pièces du Théâtre du Nouveau Monde, avant la reconstruction de sa salle rue Sainte-Catherine, et des spectacles de danse des Grands Ballets canadiens. [...]

(LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Expo-Théâtre, p. 3*)

ICONOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE



Carte postale, 1967 ((LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Expo-théâtre, p. 1*)



Musée d'art contemporain, 2012 (imtl.org)

IDENTIFICATION

Nom du bâtiment :	Entrepôt de Casiloc
Autres noms:	Musée d'art contemporain Musée d'art Pavillon du Génie créateur de l'Homme
Adresse :	2190, avenue Pierre-Dupuy
Autre statut patrimonial :	Immeuble à valeur patrimoniale exceptionnelle à l'Évaluation du patrimoine urbain arrondissement Ville-Marie.

HISTORIQUE

Concepteurs : Gauthier & Guité, Gilles Côté, architectes
Paul Gauthier et Gilles Guité s'associent en 1962 peu de temps après la fin de leurs études à l'Université de Montréal. Ils se font remarquer pour la conception du pavillon Paul-Comtois de la Faculté d'agriculture de l'Université Laval en 1964. «Ce bâtiment se distingue des pavillons antérieurs du campus par son implantation en rupture par rapport au schéma « beaux-arts » du plan directeur d'Edouard Fiset, et par son modernisme affirmé: modules de béton préfabriqués, absence de « façade », traitement brut des surfaces sur les tours d'escalier, et une aile montée sur pilotis.»

Gauthier Guité conçoivent aussi la Résidence des Pères assomptionnistes au Campus intercommunautaire de Saint-

Augustin, l'édifice de la CEQ (Centrale des Enseignants du Québec) en 1967 ainsi que l'édifice Marie-Guyart en collaboration avec Édouard Fiset et Paul Deschamps, à Québec.

*Ils s'associent à Jean-Marie Roy en 1966.
(www.encyclopediecanadienne.ca)*

Ingenieurs conseils :	Beaulieu, Poulin, Robitaille, structure Painchaud et Picard, électricité et mécanique
Constructeur :	Terrebonne construction, entrepreneur
Fonction d'origine :	Musée
Propriétaire d'origine :	Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967
Fonction actuelle :	Entrepôt
Propriétaire actuel :	Casiloc inc. Ou Loto-Québec ou Gouvernement du Québec?
Autres occupants significatifs :	Musée d'art contemporain (1968-1997)

ANALYSE SOMMAIRE

Description :

«Le Musée d'art a été conçu pour accueillir, pendant l'Expo, une exposition thématique formée d'œuvres internationales provenant des plus grands musées du monde et des collections privées de 25 pays. En tout, environ 150 œuvres illustrant différentes cultures à travers les âges seront rassemblées. Elles seront installées dans quatre salles qui reprennent chacune un aspect du thème de l'Expo : « l'homme et son image », « l'homme et son univers », « l'homme et sa création », et « l'homme et l'infini ». Pour chacun des thèmes sont mis en parallèles les cultures orientales et occidentales, ainsi que les réalisations modernes et anciennes.

Le programme thématique de l'exposition se reflète dans l'organisation des volumes à l'extérieur du pavillon. Le bâtiment est formé d'un carré de deux étages doublé, à l'étage, par quatre cubes de béton projetés au-delà des murs, en porte-à-faux, et qui signalent à l'extérieur, les quatre salles aménagées dans chacun des quadrants du carré. Les espaces de circulation sont pour leur part soulignés par les verrières verticales qui séparent chacun des cubes à l'étage et qui sont prolongées par une marquise de béton. La toiture est ceinte de larges solins en cuivre.

*L'intérieur s'organise sur deux niveaux : le rez-de-chaussée et l'étage. Au centre du plan carré du musée, un escalier monumental, également de forme carrée, mène à l'étage. L'escalier est surplombé d'un grand puits de lumière. Les services d'accueil de la clientèle, de la gestion et de la technique s'organisent autour de l'escalier central. À l'étage, quatre salles d'expositions rectangulaires entourent l'escalier. Elles sont équipées de la technologie nécessaire afin de garantir la sécurité et la conservation des œuvres.»
(LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Musée d'art de l'Expo 67, p. 2)*

État de conservation :

«Vu de l'extérieur, le bâtiment a conservé l'intégrité de sa forme. Mais le béton de l'enveloppe n'est pas en très bon état. Et l'intérieur du bâtiment a été profondément modifié pour accueillir ses nouvelles fonctions. De ce fait, l'ancien Musée d'art a beaucoup perdu de son intégrité.

[...]D'abord conçu comme un bâtiment d'exposition, l'ancien Musée d'art sert aujourd'hui d'entrepôt pour le Casino de Montréal. Ce changement d'usage, ainsi que les importants changements apportés à la configuration des espaces internes, altèrent grandement l'authenticité du bâtiment.

[...]Le bâtiment de l'ancien Musée d'art ne fait plus partie d'un secteur dont la fonction principale était la diffusion de l'art et de l'information. Les pavillons toujours en place servent aujourd'hui de bureaux et d'entrepôt. À ce titre, le contexte dans lequel le bâtiment s'inscrit a perdu une grande part de son authenticité.» (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Musée d'art de l'Expo 67, p. 3*)

Points d'intérêt :

«C'est en quelque sorte grâce à l'Expo que Montréal s'est doté d'un musée d'art contemporain d'envergure. Dans le cadre de l'Exposition universelle, le Musée d'art hébergeait les plus grands noms de la peinture. La sélection des œuvres avait été faite par un comité d'experts de renommée internationale. Le musée joua un rôle important dans l'avancement et la diffusion des connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art au Québec. [...]

La forme du bâtiment, marquée par la projection en porte-à-faux des espaces d'exposition vers l'extérieur, est remarquable. [...] Par son implantation, le bâtiment témoigne aussi d'une rupture avec la tradition muséale. Déposé sur une esplanade, le musée devient une sculpture en soi. Il conserve néanmoins une échelle humaine, à la différence de l'échelle parfois monumentale des musées plus conventionnels.

[...] Ajoutons que ce projet est par ailleurs l'une des premières réalisations des architectes associés Gauthier et Guit qui seront parmi les plus prolifiques au Québec après l'Expo.» (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Musée d'art de l'Expo 67, p. 3*)

ICONOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

*Musée d'art de l'Expo 67, 1967
(LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR
L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE
DESIGN, Étude patrimoniale sur les
témoins matériels de l'Expo 67, partie II,
fiche Musée d'art de l'Expo 67, p. 1)*



Habitat 67, 2008 (Taxiarchos228 – Wikipedia.org)

IDENTIFICATION

Nom du bâtiment :	Habitat 67
Adresse :	2600, avenue Pierre-Dupuy
Autre statut patrimonial :	Provincial : Immeuble patrimonial classé (2009) Municipal : Immeuble à valeur patrimoniale exceptionnelle à l'Évaluation du patrimoine urbain, Immeuble patrimonial cité par la Ville de Montréal (2007)

HISTORIQUE

Date de construction :	1965-1970 (inauguré en 1967)
Concepteurs :	Moshe Safdie, architecte <i>«Moshe Safdie voit le jour le 14 juillet 1938, à Haïfa, en Israël. En 1955, il s'installe à Montréal, apprend l'anglais, puis s'inscrit à l'Université McGill en architecture.</i> <i>À l'âge de 23 ans, Moshe Safdie conçoit un immeuble d'appartements pour sa thèse d'architecture, à l'Université McGill. Trois ans plus tard, en 1964, le gouvernement fédéral retient son modèle d'habitation audacieux et futuriste pour Expo 67. Une fois achevé, Habitat 67 superpose, sur douze étages, des appartements usinés dans des blocs de béton. Des terrasses reposent sur les toits de chacun des logements.</i>

[...] Pour concevoir Habitat 67, il s'inspire des jeux de Lego et des maisons de sa ville natale. L'architecte veut introduire un nouveau style de vie urbain, un ensemble où plusieurs familles peuvent se loger dans un espace réduit.

Avec des œuvres comme Habitat 67 et la bibliothèque de Vancouver : Moshe Safdie a embelli le paysage urbain du Canada. Israélien d'origine, l'architecte a conçu des bâtiments publics originaux, aux formes avant-gardistes. Créateur et visionnaire, il est à l'origine du design de logements, de musées et même de quartiers un peu partout dans le monde.» (Archives Radio-Canada)

David, Barott, Boulva, architectes

«Fils de l'architecte Charles David, Jacques Lefavre David (Montréal, 1921 – Montréal, 1993) obtient un diplôme en architecture de l'Université McGill en 1946. Après sa cléricature à l'agence Holabird, Root & Burgee, architectes et ingénieurs de Chicago, il s'associe avec son père. Peter Temple Murray Barott (Montréal, 1919 – Montréal, 1964), fils du célèbre architecte Ernest Isbel Barott, obtient sa licence professionnelle en 1953. Enfin, Pierre J. Boulva (Vence, France, 1920 – Montréal, 1991) est diplômé de l'École des beaux-arts de Montréal en 1943. Il œuvre comme architecte pour Trans-Canada Airlines et le CN de 1943 à 1952, puis s'associe à Raymond Dufresne pendant près de 10 ans. Les trois hommes fondent l'agence David, Barott et Boulva en 1961. Après le décès de Barott en 1964, la firme poursuit ses activités sous le nom David et Boulva. Puis, de 1974 jusqu'au décès de Jacques L. David en 1993, l'agence agit sous l'appellation David Boulva Cleve.

La firme, qui compte parmi ses réalisations plusieurs immeubles de grande envergure, s'inscrit dans le courant de l'architecture moderne. Le Planétarium Dow, inauguré en 1966, le stade d'hiver de l'Université de Montréal, inauguré en 1966, et l'édifice des théâtres Maisonneuve et Jean-Duceppe de la Place des Arts, inaugurés en 1967, expriment un grand intérêt pour l'usage du béton. Forte de son expertise technique, la firme collabore avec l'architecte Moshe Safdie et l'ingénieur August Komendant au projet d'Habitat 67, gagnant de la médaille Massey en 1967.

Sous le nom David et Boulva, l'agence mène à bien deux projets audacieux dans le Vieux-Montréal, soit l'édifice de la Banque Canadienne nationale à la place d'Armes en collaboration avec l'architecte Jean-Julien Perrault en 1967, et le palais de justice de Montréal en 1971 réalisé en collaboration avec la firme Archibald, Illsley et Templeton.» (Site officiel du Mont-Royal)

Ingénieurs conseils :

Dr. August E Komendant, structure

Monti, Lavoie & Nadon Associés, structure

N. Fodor & Associés, Huza-Thibault, mécanique

Constructeurs :	Anglin-Norcross, entrepreneur Cimentier Francon, préfabrication du béton
Fonction d'origine :	Habitation
Propriétaire d'origine :	Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967
Fonction actuelle :	Habitation
Propriétaire actuel :	La société en commandite complexe d'habitation 67 inc.
Autres occupants significatifs :	Société canadienne d'hypothèque et de logement

ANALYSE SOMMAIRE

Description :

«Dans sa première proposition soumise en 1963, l'architecte Moshe Safdie (1938 -) propose une interprétation du thème de Terre des hommes, inspirée de son projet de thèse à McGill (1960-61). Selon lui, Habitat doit permettre la revitalisation du quartier en offrant un logis à 2000 familles, en plus des services publics qui se rattachent à leur vie quotidienne. L'ensemble doit tirer profit de la préfabrication et de la standardisation et devenir un modèle d'habitat collectif, par l'économie d'échelle de sa construction, mais aussi pour la qualité de ses espaces qui garantissent à chacun des aires privées, extérieures et intérieures, l'accès aux services publics et la proximité du centre-ville de Montréal. Faute de financement adéquat, le projet est modifié deux fois avant d'être accepté dans sa version réduite de 158 appartements, le 28 octobre 1964.

La forme particulière d'Habitat repose sur la superposition de 354 modules de base autoportants, adoptant la forme d'un parallélépipède rectangle de 12,5 x 5,7 x 3,2 mètres (mesures extérieures), préfabriqué, ouvert sur sa face supérieure. Le groupement se distribue sur douze étages accessibles à l'aide de passerelles couvertes de demi voûtes d'acrylique transparent et lancées au 6e et au 10e étages à partir des cages autoportantes d'ascenseurs et d'escalier situées au centre des trois pyramides sur leur façade sud. La stabilité de l'ensemble est assurée autant par le poids des cellules solidarisiées les unes aux autres par des câbles de post-tension intégrés aux parois que par le système de passerelles. Préfabriquées, celles-ci assurent le passage des personnes ainsi que celui des services mécaniques et électriques. Habitat se distingue des autres ensembles résidentiels par l'expression de son matériau de structure : les murs extérieurs des unités sont en béton apparent décapé au jet de sable. La finition intérieure des unités vise à mettre en valeur la modernité des matériaux : aluminium anodisé brun pour les châssis des fenêtres, plastique stratifié pour les cabinets de cuisines, plastique laminé et fibre de verre pour les salles de bain préfabriquées. Les systèmes électriques et mécaniques (chauffage, plomberie) des cellules sont installés dans un vide technique d'une profondeur d'un pied aménagé sous le plancher à l'intérieur des unités.» (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Habitat 67, p. 2*)

État de conservation :

«Le complexe d'Habitat est en bon état et possède une grande intégrité physique. De 1967 à 1986, les travaux d'entretien effectués sur l'immeuble furent exécutés sous la supervision de l'agence de Safdie. Depuis 1986, la Société en commandite qui a fait l'acquisition d'Habitat a mis sur pied une équipe technique permanente et les travaux d'entretien et de réfection faits jusqu'ici l'ont été dans un grand respect de l'aspect original. Outre les réparations faites au béton, qui ont changé ponctuellement l'apparence du matériau, les modifications apportées au complexe concernent surtout les ouvertures, les portes et les châssis de fenêtre. Les nouvelles fenêtres sont en aluminium teint brun foncé, suivant en

cela la couleur d'origine, mais leur cadre est plus rigide et plus performant du point de vue thermique. Malgré le retrait d'un meneau aux baies verticales, l'esthétique des fenêtres est toutefois respectée.»
(LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Habitat 67, p. 3)

Points d'intérêt :

«Témoin éloquent des ambitions de son temps. [...]

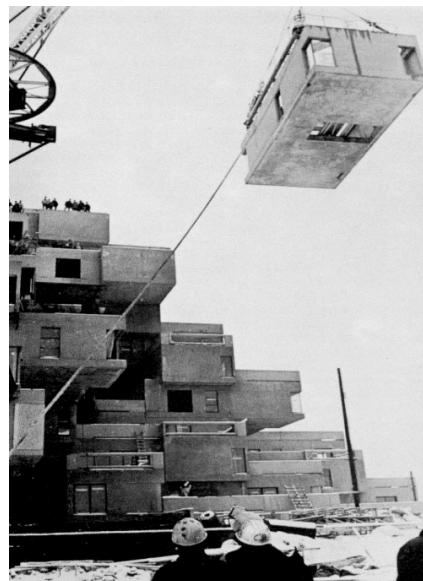
Ce projet novateur se démarque autant de la banlieue nord-américaine que des grands ensembles européens et il se compare aux projets les plus avant-gardistes de l'époque. [...]

L'intérêt d'Habitat se mesure aussi à son apport dans le domaine de la construction. Cette réalisation fut expérimentale à bien des égards : elle a contribué à explorer plus avant la préfabrication de la construction en béton armé ainsi que l'industrialisation des équipements de la maison. [...]

L'originalité d'Habitat réside aussi dans son approche du système constructif, où la structure – et la forme – de l'ensemble découle principalement de l'empilement des modules d'habitation porteurs. Est ainsi réalisé un groupement dont la tridimensionnalité permet d'atteindre une grande densité urbaine tout en conservant certains des avantages de la maison individuelle de banlieue. [...]

Habitat 67 est le premier projet réalisé par Moshe Safdie après ses études à l'université McGill et son apprentissage dans les bureaux des architectes Daniel van Ginkel (1920-) et Louis I. Kahn (1901-1974). Cette œuvre de jeunesse demeure unique dans le corpus de l'architecte qui, avec des commandes d'envergure en Israël, aux États-Unis et au Canada, possède une renommée internationale.»
(LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Habitat 67, p. 3)

ICONOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

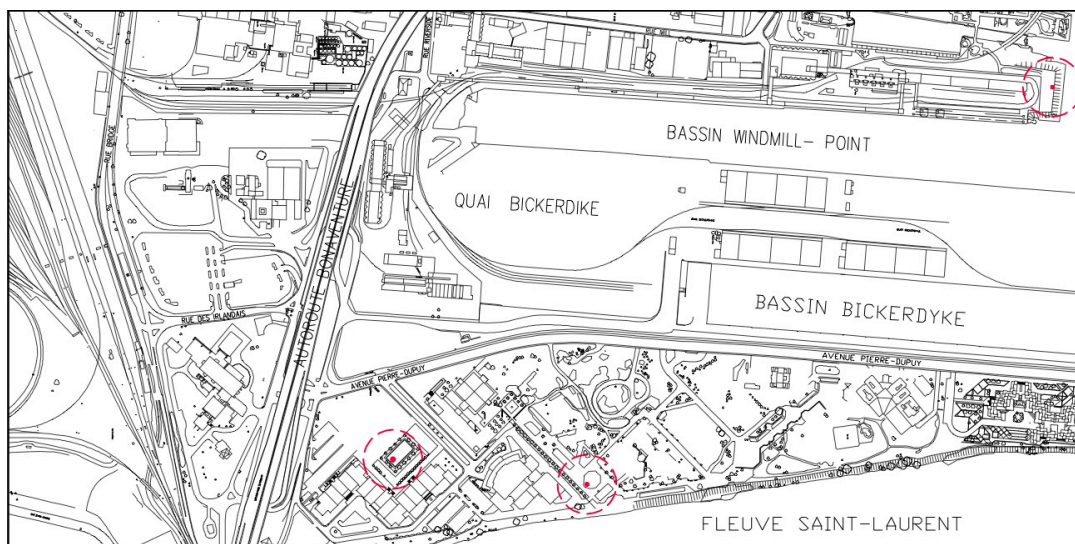


Carte postale, 1967 (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Habitat 67, p. 1*)

Habitat 67 durant sa construction, 1967[?] (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Habitat 67, p. 2*)

SOURCES DOCUMENTAIRES

LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Notre-Dame et la Cité du Havre*, rapport final, UQÀM, 27 avril 2007.



INTRODUCTION

Trois sculptures se trouvent dans le secteur du Havre de Montréal. Deux d'entre elles ont été conçues pour Expo 67 : elles sont installées dans la Cité du Havre. La troisième, commandée en 1973 par le Ministère des Transports, est déménagée à la Pointe-du-Moulin en 1997.

Arrondissement : Ville-Marie

Statut patrimonial : Situées dans des secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle



Sculpture Lunatique dans le bassin d'eau désormais végétalisé, 2006 (Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67 p. 2)

Lunatique, 2006 (Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67 p. 3)

IDENTIFICATION

Nom usuel : Lunatique / Skywatcher

Emplacement : Cité du Havre, sur la place située dans l'angle formé par le plan du Pavillon de l'administration et de la presse, face au Centre international de Radiotélévision (aujourd'hui disparu), dans un ancien bassin rectangulaire.

HISTORIQUE

Date d'installation : 1967

Concepteur : Richard Turner, sculpteur
«Né à Edmonton en 1936, Turner étudie à l'École des Beaux-Arts de Vancouver entre 1958 et 1962. En 1963, le Musée des Beaux-Arts du Canada acquiert un bronze de sa confection, 'Gesture No. 1'. En 1966, c'est au tour du Musée des Beaux-Arts de Montréal de se porter acquéreur d'une de ses œuvres, 'Chambers'. L'année suivante, il participe à l'exposition en plein air 'Sculpture 67', à Toronto. Il enseigne par la suite à l'École des Beaux-Arts de Vancouver entre 1973-1974, suite à quoi, il décide de s'adonner

exclusivement à la peinture. Il a participé à bon nombre d'expositions et s'est mérité plusieurs prix en carrière.»
(LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Lunatique, p. 3*)

Propriétaire d'origine : Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967

Propriétaire actuel : Administration du Port de Montréal

ANALYSE SOMMAIRE

Description :

Lunatique est faite d'aluminium et d'époxy. «[Elle est] installée à l'extrémité d'un bassin d'eau rectangulaire peu profond [et] est composée de deux parties. Elle consiste surtout d'une boule ceinte par un disque à partir duquel s'élancent huit rayons courbés semblables à des crochets. Tandis que le centre de la boule se referme à l'arrière sur une forme ogivale semblable à un œil, à l'avant, en émerge le haut du corps d'un homme-araignée qui balance ses bras au-dessus de sa tête. Tout autour de cette figure, sur le disque, sont tissées des toiles qui relient les crochets aux pattes de l'araignée à la base du tronc de l'homme. Cet ensemble circulaire tridimensionnel apparaît juché sur ses pattes faites d'une série de tiges métalliques fines qui surélèvent la sculpture par rapport à l'observateur mais aussi au bassin d'eau. Sur ce piédestal moderne, la sculpture est posée en angle, les bras de l'homme vers le ciel, l'œil vers le sol.»
(LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Lunatique, p. 2*)

«Commanditée par la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, 'Lunatique' a été créée spécialement pour l'événement. Elle faisait partie d'une série d'une quarantaine de sculptures réalisées par des artistes locaux qui devaient témoigner de l'état de la sculpture canadienne contemporaine aux visiteurs du monde. Ces œuvres furent choisies selon les recommandations d'un comité afin de s'assurer qu'elles proviennent des différentes régions du pays et qu'elles soient représentatives de toutes les tendances artistiques de l'heure.»
(LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Lunatique, p. 3*)

État de conservation :

«Bien que les tiges métalliques montrent des signes d'oxydation, la sculpture est en assez bon état de conservation.

[...]

Avec la démolition de nombreux pavillons, la zone ouest de la Cité du Havre a évidemment subi des transformations majeures depuis la fin de l'Expo. Mais ce secteur étant destiné à accueillir les pavillons permanents, Lunatique se trouve aujourd'hui parmi un ensemble de trois bâtiments hérités de l'Expo, ensemble qui constitue un témoignage significatif du plan d'aménagement de ce secteur de l'exposition. Bien que le bassin ait été visé et qu'il soit aujourd'hui couvert de végétation, le contexte dans lequel s'insère l'œuvre de Turner possède encore un bon degré d'intégrité.»

Points d'intérêt :

«La disparition de l'eau du bassin contribue à modifier l'expérience que le spectateur peut avoir de 'Lunatique'. Mais l'œuvre ayant conservé l'ensemble de ses traits caractéristiques, elle possède encore une grande authenticité.

[...]

Érigée dans le secteur des pavillons permanents, 'Lunatique' faisait partie d'une zone de l'Expo qui possédait un véritable caractère urbain. Mais avec le changement d'usage de deux pavillons toujours existants, et le manque d'entretien des aménagements au sol, le contexte dans lequel l'œuvre s'inscrit a beaucoup perdu de son authenticité.» (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche Lunatique, p. 3*)

ICONOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Vue générale, 2007 (Robert Mailloux, www.expo67.ncf.ca)

Vue d'ensemble, 1967 (*Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67 p. 2*)



La Giboulée, 2007 (D.C. Hillier – www.expo67.ncf.ca)

IDENTIFICATION

Nom usuel :	La Giboulée / Sudden Shower
Emplacement :	Cité du Havre, occupe la Place des Rapides, située à l'extrémité de la Place du théâtre, l'allée oblique menant du Musée d'art au fleuve. Elle clôt la perspective.

HISTORIQUE

Date d'installation :	1967
Concepteur :	Jean Cartier, sculpteur <i>«Diplômé de l'École du meuble en 1949, Jean Cartier apprend la céramique auprès de Pierre-Aimé Normandeau. Au cours d'un séjour en France (1949-1951), il fréquente l'atelier du céramiste Jean Besnard. Il devient ensuite professeur à l'École du meuble, à l'Institut des arts appliqués et à la Canadian Handicraft Guild. Il fonde également un atelier-école qui sera fréquenté par une quarantaine d'étudiants, dont Jordi Bonet. En 1959, Cartier se rend en Suède où il s'inscrit à l'École des arts appliqués de Stockholm et visite un grand nombre d'ateliers et d'industries de céramique et de verre. Il est plus tard nommé designer principal de la coopérative Céramique de Beauce.»</i> (https://artpublic.ville.montreal.qc.ca/)

«Son œuvre est bien connue du public montréalais, puisqu'elle orne notamment les durs de stations de métro (métro Papineau,

1966 et Cadillac, 1976) ou bâtiments publics de la métropole (Centre Gadbois, 1959, ancienne École du Meuble, 1958 et Théâtre Maisonneuve, 1967). Le Conseil des métiers d'art du Québec a nommé son Prix de la relève à la mémoire du céramiste suite à son décès en 1996.» (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche La Giboulée, p. 3*)

Ingénieurs conseils :	Cartier, Côté, Piette, Boulva, Wermerlinger & Associés
Propriétaire d'origine :	Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967
Propriétaire actuel :	Société canadienne d'hypothèques et de logement (2007)

ANALYSE SOMMAIRE

Description :

«La sculpture-fontaine 'La Giboulée' est composée d'une vasque en béton armé dans laquelle sont regroupés une dizaine de socles évasés en béton, desquels fusent autant de tiges métalliques. Ces tiges de hauteurs différentes culminent en un disque métallique qui supporte un second disque de verre perforé de plus grande dimension. L'eau monte de la base bétonnée jusqu'à la cime de la tige métallique et retombe en cascade sur les rondelles de verre pour s'en égoutter. À la tombée du jour, les soirs de l'Expo, la sculpture-fontaine s'illumine grâce à un dispositif lumineux logé au niveau des disques de verre.

[...] La sculpture-fontaine 'La Giboulée' se compose d'une structure en béton armé recouverte d'un enduit. Les tiges métalliques gainées ont été mises en place lors du coulage du béton et se trouvent intégrées à la structure. Un vide technique est aménagé sous la vasque. Il est accessible par un passage situé à proximité de la fontaine.» (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche La Giboulée, p. 2*)

«Par le thème de Terre des Hommes, les organisateurs de l'Exposition universelle de Montréal visent à illustrer les liens entre le milieu naturel, la science et la culture. En plus des œuvres exposées au Musée d'art, des dizaines de sculptures d'artistes locaux et internationaux contribueront à animer le site et ponctuer les chemins des visiteurs. Cette initiative permettra d'introduire les visiteurs aux artistes québécois et canadiens. Au niveau local, l'Expo permettra aussi de consolider la place de l'art public dans la métropole.» (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche La Giboulée, p. 3*)

État de conservation :

«Laissée à l'abandon durant de longues années, la sculpture-fontaine 'La Giboulée', est actuellement dans un état de dégradation avancé. Le béton se désagrège, les pièces métalliques sont rouillées et les disques de verres [sic] sont brisés.

[...] La Place des Rapides où la sculpture-fontaine était implantée n'est plus que l'ombre d'elle-même. La démolition des pavillons de la Photographie et de l'Esthétique industrielle, des Jeunesses musicales du Canada, de l'Hospitalité et du Centre du Commerce International Expo-Club, a créé un immense terrain

vague où seuls les sentiers piétonniers de l'Expo témoignent de l'aménagement initial. À ce titre, le contexte dans lequel l'œuvre est inscrite a perdu toute son intégrité.» (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche La Giboulée, p. 3*)

Étant donné son état de dégradation, *La Giboulée* est «méconnaissable».

Points d'intérêt :

[...] *La sculpture-fontaine de Jean Cartier est remarquable par la maîtrise dont a fait preuve le sculpteur dans la mise en œuvre de plusieurs matériaux. Malgré cette diversité de matières, cette œuvre contemporaine possède une grande unité et intègre admirablement les jeux d'eaux pour en faire une fontaine monumentale unique.*» (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, partie II, fiche La Giboulée, p. 3*)

Un des seuls témoins matériels subsistant de la Place des rapides.

ICONOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE



La Giboulée dans son état d'origine, [s.d.] (Bill Dutfield – www.expo67.ncf.ca)

La Giboulée illuminée, [s.d.] (www.worldsfaircommunity.org)



La Grande fonte, 1999 (www.vieux.montreal.qc.ca)

IDENTIFICATION

Nom usuel : La Grande Fonte

Autre nom : Non titrée
[fonte modulaire monumentale]

Emplacement : Vieux-Port de Montréal, sur la pointe du Moulin-à-vent, au-delà du parc des Écluses, entre le Silo no 5 et le Bassin Alexandra

HISTORIQUE

Date de création : 1974

Date de relocalisation : 1997

Concepteur : Robert Roussil, sculpteur
«Ancien militaire, Robert Roussil (Montréal 1925 – Tourettes-sur-Loup 2013) reçoit sa formation artistique à l'école d'arts décoratifs et de design du Musée des beaux-arts de Montréal (1945-1946). Depuis, ses sculptures de bois, sphères habitables et structures monumentales à conception modulaire remettent en question, parfois de manière controversée, la fonction des espaces publics et privés.»

Roussil a participé à plusieurs symposiums en Yougoslavie, à Montréal et à Grenoble et a réalisé de nombreux projets d'art public d'envergure au Québec et à l'étranger, dont l'aménagement d'un parc de sculptures sur le toit d'une usine d'épuration des eaux usées à Saint-Laurent-du-Var, France.»
(<https://artpublic.ville.montreal.qc.ca/>)

Propriétaire d'origine : Ministère des Transports

Propriétaire actuel : Société immobilière du Canada

ANALYSE SOMMAIRE

Description :

«L'œuvre est constituée de quatre modules fabriqués de pièces de fonte boulonnées. Ces modules sont assemblés de manière à former un axe central. Le premier module repose debout au sol sur ses arêtes, et pointe vers le bas. Le deuxième, couché sur le premier, tend ses arêtes vers la droite, alors que le troisième, également en position horizontale, repose sur le deuxième, tendant ses arêtes vers la gauche. Finalement, le dernier, placé debout sur le troisième, pointe ses arêtes vers le ciel.

Tous les modules sont évidés et largement échancrés, se terminant par des fourches aux pointes acérées. L'intérieur de chacun des modules loge son double en modèle réduit, n »en laissant voir que les fourches et les pointes.

[...] L'intention de Roussil était d'illustrer l'agressivité de notre ère. Dans cette panoplie de pointes et de fourches allant dans tous les sens, on peut voir un déploiement d'armes du moyen-âge mais on peut aussi y voir les flèches des cathédrales. Cette sculpture place en équilibre des forces opposées et sur lesquelles se bâtissent et évoluent les civilisations. Tout se joue entre le plein et le vide, le brut et le raffiné, le physique et le spirituel, le primitif et le moderne. Cette composition témoigne d'une aisance de l'artiste dans la monumentalité, et du plaisir de construire.» (www.vieux.montreal.qc.ca)

«Cette sculpture est commandée à Robert Roussil, en 1973, par le ministère des Transports du Québec, dans le cadre de la Politique dite du 'un pour cent' du gouvernement du Québec. On l'installe alors sur le terrain de la Tour de contrôle routier, au-dessus de l'autoroute Ville-Marie, sur la rue Viger Ouest. C'est dans ce même secteur, que quelque vingt ans plus tard, l'O.A.C.I. (Organisation de l'aviation civile internationale), établit son nouveau siège social et, dans la foulée des travaux de construction, la sculpture de Roussil est démantelée. Elle est réinstallée au Vieux-Port, en août 1997, à son emplacement actuel.» (www.vieux.montreal.qc.ca)

État de conservation :

La sculpture a été déménagée, elle est donc déconnectée de son contexte d'origine. Cependant, elle possède un bon niveau d'intégrité.

Points d'intérêt :

«En 1974, [Robert Roussil] publie *Art modulaire : histoire d'une sculpture, une réflexion sur la conception et l'utilisation de modules (élément répétitifs) dans l'art monumental.*

[...]

La Grande Fonte de 15 m installée en 1974 sur la place Victoria à Montréal est un exemple de sculpture modulaire bâtie de composantes répétées et fortement influencée par les recherches sur les sculptures habitables.» (www.robertroussil.com)

ICONOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

La Grande Fonte à la fonderie, 1973 (www.robertroussil.com)

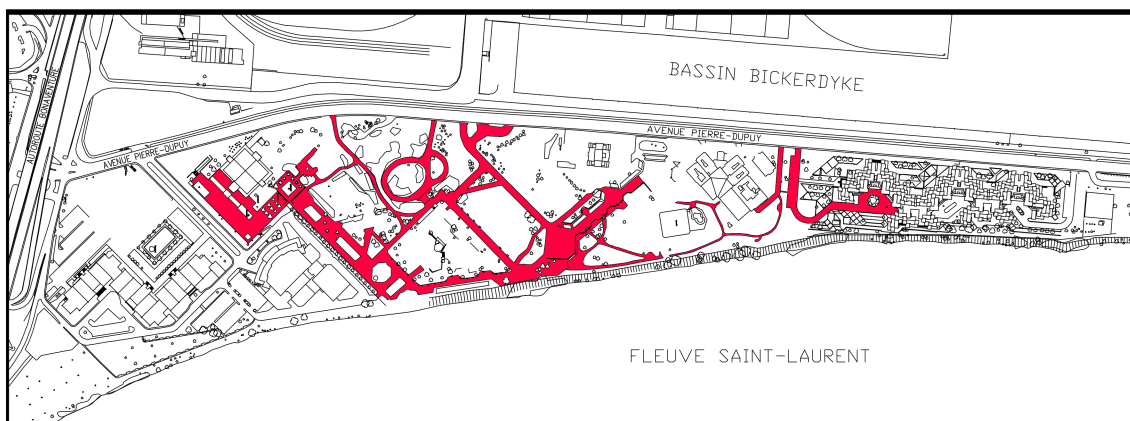
Installation de La Grande Fonte, 1974 (www.robertroussil.com)

SOURCES DOCUMENTAIRES

LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN – ÉCOLE DE DESIGN, UQÀM, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Notre-Dame et la Cité du Havre*, rapport final, 27 avril 2007.

ROBERT ROUSSIL, sculpteur [en ligne]
http://robertroussil.com/Robert_Roussil/Bio.html

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL, *Vieux-Montréal* [en ligne].
<http://www.vieux.montreal.qc.ca>



Aménagements aux abords de la sculpture *La Giboulée*, 2016 (Civilti)

IDENTIFICATION

Nom :	[Aucun nom]						
Emplacement:	Aux abords des pavillons d'Expo 67 subsistants et à l'est de l'ancien Expo-Théâtre.						
Arrondissement :	Ville-Marie						
Statut patrimonial :	<table> <tr> <td>Fédéral :</td> <td>Aucun</td> </tr> <tr> <td>Provincial :</td> <td>Aucun</td> </tr> <tr> <td>Municipal :</td> <td>Aménagements appartenant au secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle «Cité du Havre» à l'Évaluation du patrimoine urbain, arrondissement Ville-Marie.</td> </tr> </table>	Fédéral :	Aucun	Provincial :	Aucun	Municipal :	Aménagements appartenant au secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle «Cité du Havre» à l'Évaluation du patrimoine urbain, arrondissement Ville-Marie.
Fédéral :	Aucun						
Provincial :	Aucun						
Municipal :	Aménagements appartenant au secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle «Cité du Havre» à l'Évaluation du patrimoine urbain, arrondissement Ville-Marie.						

HISTORIQUE

Date de construction : 1967

Concepteurs : Harper – Lantzius Consortium
 Consortium formé de Douglas Harper, de Montréal, et de John Lantzius, de Vancouver.

Douglas Harper va travailler à l'aménagement du campus moderne de l'Université de Montréal, aux côtés de Jean-Claude La Haye. En tant que fondateur de l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal aux côtés de Danièle Routaboule, est un pionnier de la discipline au Québec. Il enseigne de 1968 à 1972 puis travaille pour Parcs Canada jusqu'en 1994.

John Lantzius a débuté sa carrière comme stagiaire chez Lawrence Halprin, un célèbre architecte paysagiste de la côte ouest américaine. C'est au sein de ce bureau qu'il est amené à travailler sur l'aménagement du campus de l'Université de Victoria. À titre de consultant auprès des architectes Erickson & Massey, il collabore à l'élaboration des campus des universités Colombie-Britannique et Simon Fraser.

Fonction d'origine : Espaces paysagers

Propriétaire d'origine : Conseil des ports nationaux

Fonction actuelle : Espaces paysagers

Propriétaire actuel : Conseil des ports nationaux

Principales modifications : Non identifiées

ANALYSE SOMMAIREDescription:

Pour aménager le site de l'Expo 67, la Compagnie canadienne de l'exposition universelle, avec Édouard Fiset comme directeur de l'architecture, élabore d'abord un plan directeur. «L'aménagement paysager [de l'ensemble du site d'Expo 67 a été considéré] comme un élément important, destiné à donner l'unité à l'ensemble et à faire disparaître les lignes de lors entre chaque pavillon.» (Nicole Valois et Jonathan Cha, «L'architecture de paysage de l'Expo 67», *JSSAC – JSÉAC*, n°2, 2013, p. 58)

L'architecture de paysage a été intégrée à la conception du site dès le début, avant même la construction des pavillons. Quatre firmes sont choisies pour planifier et imaginer les aménagements extérieurs : Project Planning Associates Consortium, Sasaki Strong & Associates – James Secord Consortium,

Landscape Architects and Site Planners, Don Graham & Associates et Harper – Lantzius Consortium. Cette dernière est chargée de la réalisation du plan directeur et des plans détaillés de l'aménagement extérieur de la plupart des édifices du secteur de la Cité du Havre.

Ils proposent des solutions innovatrices où les aménagements paysagers sont complètement intégrés à l'architecture des pavillons, créant ainsi une fluidité entre les espaces extérieurs et intérieurs. Harper et Lantzius créent aussi des effets de contrastes entre les figures hexagonales du Centre international de commerce par exemple, et les courbes organiques des sentiers du parc de la pointe du Havre.

État de conservation :

Mauvais. Quelques aménagements aux abords des pavillons restants subsistent. Sinon, la grande majorité des sentiers et du mobilier urbain a aujourd'hui disparu. Certains espaces paysagers toujours présents sont en friche.

Précédents et comparables :

Les aménagements de la Cité-du-Havre, tels que les murs de soutènement et les escaliers du pavillon du Génie créateur de l'homme (Musée d'art), s'apparentent à d'autres ouvrages de l'époque. Parmi ces derniers, on compte la place Bonaventure, certains espaces du square Viger et du campus de l'Université de Montréal. Dans ce dernier cas, le motif hexagonal utilisé dans le dallage de la place de la Laurentienne est identique à celui aux abords du pavillon de l'Homme dans la Cité et du pavillon d'accueil. Cela n'est probablement pas étranger à la contribution de Douglas Harper dans les deux projets.



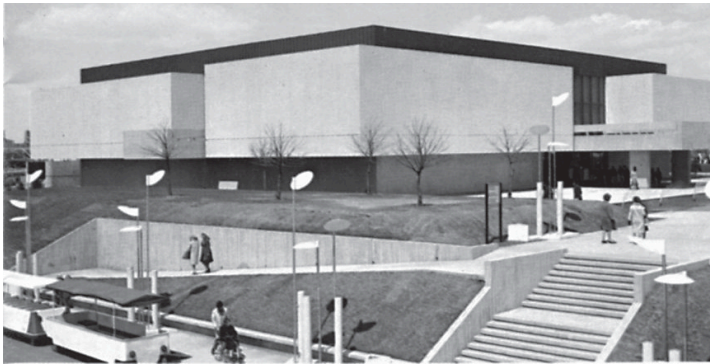
Place de la Laurentienne, 2011 (Alain Laforest – Site officiel du Mont-Royal)

Place Boanventure, [s.d.] (www.quebecoriginal.com)



Square Viger, 2012 (www.zeke.com)

ICONOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE



Escaliers et murets en béton strié aux abords du Musée d'art, [1967?] (Album souvenir de l'Expo 67 dans Valois et Cha, p. 60)

Environnement du pavillon de l'Administration et de la Presse, [1967?] (Jason Stockl – Flickr)



Terminus de l'Expo-Express près du pavillon d'accueil, 1967 (Archives Ville de Montréal)

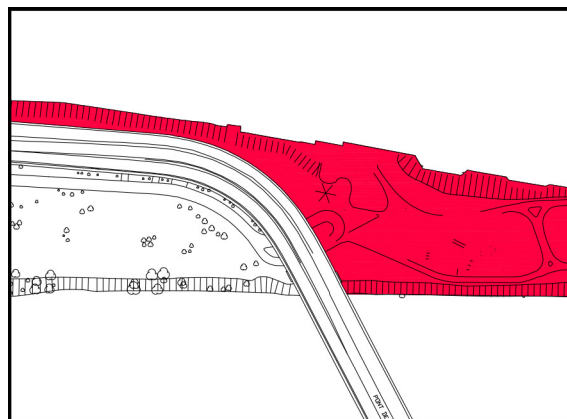
Fontaines et pavillon d'accueil, 1967 (Laurent Bélanger – Wikipedia)



Plan de la Cité du Havre, 1967 (Extrait du plan souvenir)

SOURCES DOCUMENTAIRES

VALOIS, Nicole et Jonathan CHA, «L'architecture de paysage de l'Expo 67», *Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada – Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada* (JSSAC – JSÉAC), vol. 38, n°2, 2013, p. 55-70.



XX. Parc de la Cité-du-Havre, [entre 1992 et 2002]
(Flickr – Grands Parcs)

IDENTIFICATION

Nom :	Parc de la Cité-du-Havre	
Emplacement:	Sur la pointe à l'extrémité du quai Mark-Drouin	
Arrondissement :	Ville-Marie	
Statut patrimonial :	Fédéral :	Aucun
	Provincial :	Aucun
	Municipal :	Aucun

HISTORIQUE

Date de construction :	1986
Concepteurs :	Jacques Beaulieu et Marc Roger, architectes paysagistes pour Pluram inc.
Fonction d'origine :	Parc
Propriétaire d'origine :	Conseil des ports nationaux
Fonction actuelle :	Parc
Propriétaire actuel :	Ville de Montréal
Autres occupants significatifs :	La Compagnie canadienne de l'Exposition universelle
Principales modifications :	Non identifiées

ANALYSE SOMMAIREDescription:

Lors de l'aménagement de la jetée Mackay pour la création de la Cité du Havre pour les fins de l'Exposition universelle de 1967, la jetée est allongée de 750 mètres et rehaussée de 3 mètres. C'est sur cette partie ajoutée que se trouve le parc de la Cité-du-Havre. D'abord propriété du gouvernement fédéral (Conseil des ports nationaux), ce parc est aménagé en 1986 à l'extrémité est du quai Mark-Drouin. Étant situé sur une pointe s'avancant dans le fleuve, les architectes paysagistes ont tiré profit de cette localisation pour offrir aux visiteurs de nombreux belvédères et terrasses permettant d'admirer des panoramas de la ville de Montréal et du Vieux-Port, du pont Jacques-Cartier et des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame. À l'origine, une aire de jeux pour enfants inspirée par le Montréal du XVIII^e siècle est aussi construite. Alors que ce secteur était zoné résidentiel, l'arrondissement Ville-Marie confirme la vocation de parc en changeant le zonage. Le parc semble être devenu une propriété municipale l'année suivante.

État de conservation :

Aujourd'hui, on y trouve deux pavillons reprenant la forme d'un kiosque à musique, dont un offrant divers services aux visiteurs l'été. Des sentiers sinueux piétonniers et cyclables permettent de déambuler à travers les pelouses et les arbres matures de l'endroit.

Point d'intérêt :

L'agrandissement de la jetée MacKay pour y créer la Cité du Havre est associé à l'Expo 67, événement d'envergure internationale ayant marqué la modernité au Québec. Son aménagement en parc public, au cours des années 1980, témoigne de l'évolution de la pratique de l'architecture de paysage au Québec.

Précédents et comparables :

Incomparable.

ICONOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE



Emplacement du parc de la Cité-du-Havre avant les travaux d'aménagement de 1985-1986, 1975 (Rhéal Benny - Archives de la Ville de Montréal)

SOURCES DOCUMENTAIRES

LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE MODERNE ET LE DESIGN, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Notre-Dame et la Cité du Havre*, rapport final, UQÀM, 27 avril 2007.

ROLLAND, Jean-François et Jean-François BÉLANGER, «Paysages à fréquenter», *Continuité*, n°1, 1990, p. 81-85.

VILLE DE MONTRÉAL, «Parc de la Cité-du-Havre», *Répertoire historique des toponymes* [en ligne], http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1560,11779591&_dad=portal&_schema=PORTAL